

Adopté
11 juin 2008

Commission scolaire
des Patriotes



COMITÉ DE PARENTS

Procès-verbal de la séance du Comité de parents de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le jeudi 14 mai 2009, à 19h15, au siège social de la Commission scolaire, 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS les représentantes ou représentants au Comité de parents : mesdames et messieurs

École Antoine-Girouard	Francis Patenaude
Arc-en-Ciel	Jean-Philippe Audren
Aux-Quatre-Vents	Lison Thériault
de l'Amitié	Monique Roy
de l'Aquarelle	Isabelle Deshaies
de l'Envolée	Josée Landry
De La Broquerie	Blaise Labrecque
de la Chanterelle	Mélanie Paquin
de la Passerelle	Jacynthe Lecavalier
de la Source	Sophie Thibodeau
De Montarville	Anik Legendre
Du Grand-Chêne	Vincent Fortin
Du Moulin	Joëlle Choquette
Jacques-Rochelleau/St-Basile	Joanne Lacas
Jolivent	Isabel Godard
L'Arpège	Brigitte Boissé
Le Petit-Bonheur	Kim Girard
Le Sablier	Nathalie Poitras
Les Jeunes Découvreurs	Alex Lewis
les Marguerite	Sophie Parent
Mère Marie-Rose	François Lefebvre
Mgr-Gilles-Gervais	Marie-Hélène Talon
Notre-Dame	Marie-France Lacasse
Paul-VI	Martin Gélinas
<u>Père-Marquette</u>	Louise Dupont
Saint-Mathieu	Marie-Ève Ducharme
Secondaire De Mortagne	Danièle Trottier
Secondaire du Grand-Coteau	Stéphane Geffard
Secondaire du Mont-Bruno	Carole Vigneault
École d'éducation internationale	Serge Lefebvre
Secondaire le Carrefour	Daniel Verville
Secondaire Ozias-Leduc	Annie Brière
Représentante CCSEHDAA	Hélène St-Amant

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE : mesdames et monsieur

École Aux-Quatre-Vents	Bruno Bourgeois
Secondaire du Grand-Coteau	Christelle Geffard

ONT ABSENTS : mesdames et messieurs

École Albert-Schweitzer	Christine Lavoie
Au Fil de l'Eau	Pierre Gagnon

de Bourgogne
de la Mosaïque
de la Pommeraie
de la Roselière

De Salaberry
Des Trois-Temps
du Carrousel
Du Parchemin
Du Tourne-Vent
Georges-Étienne-Cartier
Jacques-De Chambly
La Farandole
La Roseraie
Le Rucher
Le Tournesol
Louis-Hippolyte-Lafontaine
Ludger-Duvernay
Marie-Victorin
Pierre-Boucher
Saint-Charles
Saint-Denis
Sainte-Marie
Secondaire de Chambly
Secondaire François-Williams
Secondaire Polybel

Stéphanie Ruel
Jean-Sébastien Beauchesne

Michel Lavoie
Chantal Roy
Éric Durocher
Robert Denis
Éric Normandeau
Fanny Dubé
Jacques Duchesne
Chantal Chevarie
Aucun
Richard Gravel
Guylaine Gagnon
Manuel Hanssens
Robert Bélanger
Aucun
Danièle Fréchette
Stéphanie Ménard
Martin Beaudoin
Jean Brûlé
Luc Tremblay
Michel Therrien

Aucun

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Serge Lefebvre ouvre l'assemblée. Il est 19h20.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Serge Lefebvre fait la lecture de l'ordre du jour. Monsieur Lefebvre propose les modifications suivantes : le point 8 direction générale deviendra le point 5 et il y aura ajout d'un point - retour de consultation - au point 6 et tous les autres points sont décalés.

Résolution n° CP 061-05-09

Il est proposé par madame Hélène St-Amant, appuyée par madame Marie-France Lacasse, d'adopter l'ordre du jour suivant tel que modifié :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 16 AVRIL 2009
 - 3.2 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL
4. PAROLE AU PUBLIC
5. DIRECTION GÉNÉRALE
 - 5.1 PRÉSENTATION : LOI 88 - 2^E VOLET
 - 5.2 CONSULTATION : CRITÈRES DE SÉLECTION POUR LE PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE
6. RETOUR DE CONSULTATION
7. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS
 - 7.1 PARENTS-COMMISSAIRES
 - 7.2 COMITÉ CONSULTATIF EHDAA
 - 7.3 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

7.4	COMITÉ CONTRE LA VIOLENCE
8.	SONDAGE SUR LES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS - SUIVI
9.	TRÉSORERIE
10.	PAROLE AUX MEMBRES
11.	RAPPORT DU PRÉSIDENT
12.	AUTRES SUJETS
13.	PAROLE AU PUBLIC
14.	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Procès-verbal de la réunion du 16 avril 2009

Des coquilles sont corrigées.

Résolution n° CP 062-05-09

Il est proposé par monsieur Jean-Philippe Audren, appuyé par madame Lucie Durivage, d'adopter le procès-verbal du 16 avril 2009, tel que corrigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.2 Suivi du procès-verbal

Monsieur Serge Lefebvre informe les membres que la formation complémentaire sur les budgets a bien eu lieu hier, soit mercredi le 13 mai. Environ 40 personnes étaient présentes, ce qui est un peu décevant. Les personnes présentes ont, en général, apprécié la présentation et certains suggèrent que cette formation devienne obligatoire. Certaines personnes présentes auraient apprécié que la formation soit plus axée pour les parents. Monsieur Martin Gélinas tient à souligner la bonne préparation et la générosité de madame Latulippe et monsieur Rondeau.

Monsieur Serge Lefebvre demande le suivi des résolutions adoptées par le comité de parents sur les frais chargés aux parents, le calendrier scolaire et la politique sur les écoles à vocation particulière et les projets pédagogiques particuliers. Le calendrier scolaire a été adopté le 5 mai dernier et des suggestions du comité de parents ont été retenues. Le calendrier est sur le site de la commission scolaire. Quelques éléments des calendriers des 2 années suivantes, soit 2010-2011 et 2011-2012, ont également été adoptés: les dates de début et fin des classes, le congé de Noël et la semaine de relâche. Les congés pédagogiques seront adoptés à chaque année. Les informations demandées pour les frais chargés aux parents seront présentées lors de la prochaine rencontre en juin. Finalement, la politique sur les écoles à vocation particulière et les projets pédagogiques particuliers sera adoptée en juin.

Suite à la formation sur les budgets, des informations ont été données pour l'achat de dictionnaires, mais une vérification sera faite pour valider les informations. En principe, le budget des dictionnaires se trouve dans le budget d'achat des manuels scolaires mais il y a possibilité d'acquisition à travers les fonds de Catégorie A

Suite à la suggestion d'une membre, le comité exécutif préparera un document qui sera le brouillon du rapport annuel pour que les représentants du comité de parents puissent l'avoir en main lors de leur assemblée annuelle de septembre.

Une demande est faite à la commission scolaire pour connaître le coût de l'affiliation de la commission scolaire à la FCSQ.

4. PAROLE AU PUBLIC

Monsieur Bruno Bourgeois de l'école Aux-Quatre-Vents de Ste-Julie, accompagné de 2 autres parents, vient déposer au comité de parents une pétition qui demande un changement à la politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans les écoles de la CSP, pour le calcul de la distance et de l'appartenance d'un secteur de Ste-Julie à une école de quartier.

5. DIRECTION GÉNÉRALE

5.1 Présentation : loi 88 – 2^e volet

Madame Suzanne Chartrand, présidente de la commission scolaire des Patriotes, présente les effets de la nouvelle loi 29 sur la commission scolaire des Patriotes. La présentation faite sera sur le site internet de la commission scolaire. Elle explique entre autres, le rôle des acteurs, la mission des commissions scolaire et quelle sera la reddition de comptes.

5.2 Consultation : critères de sélection pour le protecteur de l'élève

Madame Catherine Houppert, secrétaire générale adjointe, conseillère juridique et en charge des communications au secrétariat général, présente aux membres du comité de parents les effets de la loi 29 sur la gestion des plaintes (aussi connu sous le nom projet de loi 88 avant sa sanction). En effet, suite à l'adoption de la loi, les commissions scolaires doivent engager une personne au poste de protecteur de l'élève. Madame Houppert explique que la personne nommée devra être en place le 1^{er} septembre 2009. La commission scolaire a décidé de procéder maintenant au recrutement de cette personne et vient aujourd'hui solliciter l'avis du comité de parents pour le choix du profil demandé pour le poste. Madame Houppert explique que la commission scolaire va également engager un nouvel analyste pour gérer les plaintes reçues, les acheminer au bon endroit et bien orienter les plaignants.

6. RETOUR DE CONSULTATION

Les membres discutent des critères proposés par la commission scolaire pour le profil du protecteur de l'élève. La proposition suivante est faite:

Attendu que le comité de parents souhaite que le processus de gestion des plaintes ne se judiciaire pas;

Attendu que le rôle du protecteur de l'élève ne se limite pas à une validation de l'application des lois et règlements, mais qu'il concerne aussi l'accueil des plaintes et plaignants;

Résolution n° CP-063-05-09

Monsieur Jean-Philippe Audren, appuyé par madame Hélène St-Amant, propose que le Comité de parents de la commission scolaire des Patriotes demande les modifications suivantes au profil du protecteur de l'élève :

- de ne pas limiter l'exigence à un baccalauréat en droit, mais plutôt d'un diplôme universitaire en droit ou toute autre formation pertinente;
- de voir à ce que l'indépendance du protecteur de l'élève soit assuré;
- de s'assurer que le candidat soit accessible gratuitement par téléphone;
- de s'assurer que le candidat fasse une déclaration d'intérêt.

Le comité de parents reconnaît le rôle utile de l'analyste qui sera embauché pour la gestion des plaintes et demandes. Le comité demande cependant de faire en sorte qu'il ne soit pas une barrière à l'accès au protecteur de l'élève et qu'il ne provoque pas de délais.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS

7.1 Parents-commissaires

Madame Carole Vigneault invite les membres à prendre connaissance des Lendemain du Conseil. Elle mentionne entre autre que le calendrier scolaire pour la prochaine année a été adopté. Madame Vigneault explique que pour l'établissement des cibles pour le plan stratégique, la commission scolaire attend celles du MELS afin d'éviter d'avoir à recommencer le travail. Elle informa également les membres que la commission scolaire recrute présentement un troisième directeur adjoint. Finalement, une soirée reconnaissance a eu lieu le 7 mai dernier et le projet Agir Autrement de St-Amable a remporté un prix

Madame Isabel Godard explique qu'une conférence téléphonique a eu lieu le 30 avril dernier au sujet des 3 secteurs de la commission scolaire où des débordements sont prévus, de façon prioritaire pour le secteur de St-Amable. Une rencontre est prévue le 19 mai à ce sujet. Les secteurs de Beloeil et Chambly-Carignan seront également étudiés, mais de façon moins prioritaire. . Le conseil des commissaires étudie également la possibilité d'offrir le secondaire de 1 à 5 à l'école secondaire du Carrefour et une décision sera prise le 2 juin pour savoir si le dossier va en consultation. Diverses analyses ont eu lieu et d'autres se feront prochainement. Une discussion est faite sur le fait qu'aucune école offre le cours secondaire au complet sur le territoire de la MRC de La Jammerais.

7.2 Comité consultatif EHDA

Madame Hélène St-Amant informe les membres du comité de parents des différents points: d'abord, une convention de réussite pour les élèves HDAA est prévue pour permettre l'augmentation de la diplomation pour ces élèves. Ensuite, elle informe les membres qu'il y aura une décentralisation des techniciens spécialisés pour que les budgets relèvent des écoles. Finalement, le CCSEHDAA a deux revendications: pour le choix du protecteur de l'élève, le comité demande à y être associé et le comité aimerait avoir un parent sur le CCT. Sur ce point, le représentant du CCT assure que toutes les demandes du CCSEHDAA qui lui sont transmises sont acheminées. . Quant à la consultation sur le protecteur de l'élève, c'est à travers son représentant au Comité de parents qu'il est possible de faire valoir ses arguments.

7.3 Comité consultatif du transport

Monsieur Martin Gélinas informe les membres qu'il n'y a pas eu de nouvelle rencontre. Il invite les membres à lui transmettre toute question touchant au transport.

7.4 Comité contre la violence

Monsieur François Lefebvre informe les membres qu'une rencontre a eu lieu aujourd'hui. Il annonce la mise en place d'un deuxième point de service répit pour les élèves du secondaire et que ces points de service seront maintenant aussi offerts pour des séjours de 3 à 5 jours pour des élèves en suspension. La localisation de ce point de service n'est pas déterminée.

8. SONDAGE SUR LES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS - SUIVI

Madame Kim Girard explique qu'elle reçu très peu de réponses au sondage sur les frais chargés aux parents et demandes aux membres de le remplir rapidement et de lui faire parvenir.

9. TRÉSORERIE

Monsieur Jean-Philippe Audren explique le fonctionnement du budget des conseils d'établissement et ce à quoi il doit servir. Monsieur Audren rappelle aux membres qu'il faut qu'ils remettent leur demande de remboursement des frais avant le 30 juin 2009.

10. PAROLE AUX MEMBRES

Madame Sophie Parent voudrait savoir à quel moment les résultats du sondage sur les devoirs et les leçons seront disponibles. La FCPQ devrait diffuser les résultats à l'automne.

11. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Monsieur Serge Lefebvre invite les membres à consulter son rapport remis au début de la rencontre.

12. AUTRES SUJETS

Il n'y a pas d'intervention.

13. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution n° CP-064-05-09

Il est proposé par madame Marie-Hélène Talon, appuyée par monsieur Martin Gélinas, que la séance soit levée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Sur ce, la séance est levée, il est 22h20.

Monsieur Serge Lefebvre
Président

Madame Marie Claude Chabot
secrétaire